www.ville-pabu.fr

n° 61

mai 2021

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA COMMUNE
à Mme Golven Le Roux dans le cadre de la journée de la femme
en présence de Madame La Sous-préfète

p.04 La vie municipale

p.12 Nos Quartiers

p.15 Les gens d'ici

p.18 La vie culturelle et associative

INFORMATIONS PRATIQUES

Mon marché bio

Les mardis et vendredis de 16h à 19h, le marché couvert, doté d'un parking gratuit, vous propose un large choix de produits locaux : légumes, pain, oeufs, miel, fromages de brebis ou chèvre (selon la saison), produits à base de porc et de veau, huiles, olives et thés bio...

"Argent de poche" :

Un dispositif à destination des 16 - 17 ans

Pour la troisième année, l'Agglomération reconduit ce dispositif afin de permettre aux jeunes (16-17 ans) de se confronter pour la première fois à la réalité du monde du travail. Ce projet est d'autant plus important en ces temps de pandémie car il est difficile de trouver un premier "job d'été".
Inscriptions jusqu'au 14 mai 2021, auprès de : "Info Jeunes", rue Hyacinthe Cheval 22200 Guingamp

Impôts et démarche administrative sur internet

@Microtel Pays de Guingamp

Ce dispositif s'adresse à tous les habitants de l'agglomération et en particulier les plus éloignés du monde numérique.
Il prévoit notamment une aide personnalisée concernant la **déclaration d'impôts** ainsi que les démarches pour keldoc, doctolib, ameli, les documents Cerfa, la CAF, etc...
A partir du lundi 15 mars, les personnes intéressées pourront appeler au **07 49 54 10 16 tous les lundis après-midi et tous les vendredis après-midi de 14h à 17h30 et/ou se déplacer sur site le lundi après-midi.**

Entretien des pieds de mur

En ce début de printemps et avec les beaux jours, les mauvaises herbes sont de retour. La commune de Pabu appelle à la bonne volonté de chacun en ce qui concerne l'entretien des pieds de mur. Nous vous rappelons que chaque habitant et professionnel, qu'il soit propriétaire ou locataire, est invité à désherber au droit de sa façade. L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite.
Nous comptons donc sur votre implication, l'entraide et toutes initiatives individuelles qui permettent de maintenir et d'améliorer le cadre de vie de tous.

Collecte de journaux au lycée du Restmeur

Au sein du lycée du Restmeur et dans une démarche de progression environnementale, nous effectuons une collecte de journaux qui sont ensuite envoyés dans une usine près de Morlaix. Celle-ci récupère les journaux pour produire de la ouate de cellulose (isolant pour les habitations).

Kevin EVENOU
Lycée du Restmeur

Comment télécharger l'application ?

Google Play

Pour les possesseurs de **smartphone Android,** vous devez vous rendre sur l'application **"Google Play" (ou Play Store)** installée sur votre appareil, puis taper **"Pabu"** dans la barre de recherche en haut de l'appareil et enfin cliquer sur l'application pour l'installer.

Pour les possesseurs de **smartphone Apple,** vous devez vous rendre sur l'application **"App Store"** installée sur votre appareil, puis taper **"Pabu"** dans la barre de recherche en haut de l'écran et enfin cliquer sur l'application et laissez-vous guider pour l'installation.

Les jardins partagés :

Les jardins collectifs sont en plein essor.
La commune met à la disposition des jardiniers, une parcelle, propriété communale. La terre a été préparée et prête à accueillir vos semis.
La Mairie prend en charge la construction d'un abri de jardin collectif. Un récupérateur d'eau vient d'être installé. En contrepartie, les jardiniers s'engagent à entretenir leur parcelle.
Vous avez l'expérience ou pas, vous avez envie d'échanger, de partager et d'apprendre en jardinant, l'Association des Jardins Partagés propose de rejoindre les quatre premiers jardiniers.
Pour s'inscrire, contactez la Mairie : 02.96.40.68.90

SOMMAIRE

Infos pratiques ..... p. 2
Éditorial ..... p. 3

La vie municipale

Portraits d'élues ..... p. 4
Enfance et jeunesse ..... p. 5
Les finances ..... p. 6 et 7
Etat-civil et urbanisme ..... p. 8 et 9
Les services municipaux : l'accueil ..... p. 10
Travaux ..... p. 16
Où sont nos élus ..... p. 17

Nos quartiers

L'Alouette ..... p. 12,13 et 14

Les gens d'ici

Clara Placenti ..... p. 15

La vie culturelle et associative

Les Pabuaises au cœur de la vie municipale ..... p. 11
La médiathèque ..... p. 18
La FNACA ..... p. 19
L'Amicale laïque ..... p. 19
Rando Pabu ..... p. 20
Les amis des potiers de Pabu ..... p. 21
Le club des ajoncs d'or ..... p. 21
Le bocage ..... p. 22
Expression de la minorité ..... p. 22

Flashez-moi pour acceder au site internet de la commune

Consultation citoyenne

Courant mars, un foyer pabuais sur deux a été sollicité pour répondre à un questionnaire sur les moyens de communication mis à votre disposition : bulletin municipal, site internet, application smartphone, panneau lumineux, vidéo.
Ce travail réalisé par Mélissa Le Courriard, étudiante en communication, tiendra compte de vos remarques et suggestions et nous permettra ainsi d'améliorer nos supports de communication.
Merci à toutes et à tous pour l'accueil que vous avez réservé à Mélissa.

Éditorial

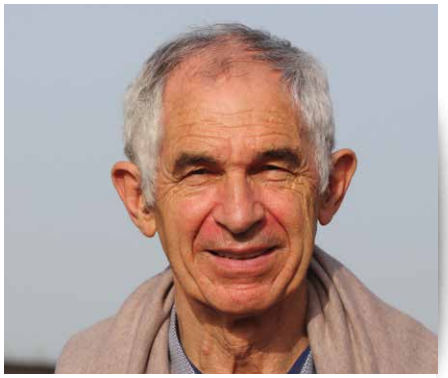

Pierre SALLIOU
maire de PABU

Plus d'une année avec le Covid… Et après ??
Quand vous avez mis le pied dehors au matin du 11 mai 2020, sans doute, n'espériez-vous ne jamais revivre un reconfinement…et pourtant rebelote, un peu plus de 6 mois plus tard, nous étions à nouveau assignés à résidence à cause de la recrudescence du covid 19.
A ce moment-là, les spécialistes nous ont donné moult conseils !
Faire du sport pour ceux qui en avaient la possibilité, bien dormir, bien respirer, marcher, cultiver le positif…
Facile à dire quand on craint pour son emploi, quand on souffre de solitude, quand on est inquiet pour ses proches, quand on est confronté pendant cette période très particulière à un deuil, avec des obsèques ou le numérique avec « zoom » vous propose même des cérémonies dématérialisées, nous privant ainsi de cette humanité qui donne tout sens à notre vie et aussi bien entendu à la fin de vie.
Cette période qui va sans doute nous occuper encore plusieurs semaines, nous a, à un moment ou un autre, confrontés à la tristesse, à l'anxiété et pourquoi pas à la colère, tant la pandémie a chamboulé notre rapport au temps et aux autres.
Le covid a aussi eu une influence très négative sur le milieu associatif, avec la crainte d'une érosion d'une partie des adhérents, des difficultés financières, des bénévoles dans le flou… Force est de constater que notre tissu associatif, qu'il soit culturel ou sportif, est essentiel à la solidarité et au bien vivre ensemble et c'est la raison pour laquelle l'ensemble des élus s'engage à se montrer très attentif, au moment de la reprise de leurs activités, espérée au mois de septembre.
Nous n'oublions pas bien entendu tous ces chantiers que nous nous efforçons malgré la crise sanitaire d'engager dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements en ce début de mandat :

- La rénovation de l'espace marché bio (réalisation 2021-2022)
- Les travaux de voirie (rue Albert Camus, Ouilloren (réalisation 2021)
- La liaison douce entre le rondpoint St Loup et la zone de Kerhollo (réalisation 2022-2023)
- La restructuration de l'espace cantine de l'école du Croissant (réalisation 2022-2023)
- La rue de l'Armor en collaboration avec la ville de Guingamp (horizon 2024)
- Le futur petit musée des Arts et traditions populaires consacré à l'activité des potiers (réalisation 2022-2023)

Avant de clore mon propos, je voudrais tout particulièrement remercier Denise Thomas. Tous ces derniers mois, elle a piloté le dispositif de vaccination pour celles et ceux et notamment les plus âgés, qui ont eu recours aux services de la mairie pour s'inscrire dans ce dispositif essentiel pour leur santé.
Aujourd'hui, plus qu'hier, une société s'honore de la manière dont elle se préoccupe de l'avenir de ses anciens. Il dépend de chacun d'entre nous d'y participer !
En joignant à la parole le geste de la vaccination par exemple.

Compte tenu des préconisations sanitaires à mettre en œuvre pour les élections départementales et régionales, le bureau 1 (Mairie) et le bureau 2 (Croissant), seront transférés les 20 et 27 juin prochain, à la Salle de tennis de Pabu, Place du 19 mars 1962.

Le quartier regroupant les villages de Trivis et de Kerhuel sera le prochain quartier que nous souhaitons vous présenter.
Si vous souhaitez participer, témoigner, diffuser une photo ancienne, contactez-nous : communication@pabu.bzh ou elections@pabu.bzh

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
Directeur de la publication : Pierre Salliou. **Responsable de la rédaction :** François-Xavier Le Baquer.
Comité de rédaction : Nadine Le Moigne, Soizic Thos avec la participation de Denise Thomas et Marie-Jo Cocguen
Photos : mairie de Pabu
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp

PORTRAITS d'élues

Jamila Karroumi

Née à Landivisiau, j'ai grandi à Guingamp et j'ai construit ma famille à Pabu.
Après avoir fait des études supérieures en force de vente au lycée de Guingamp, j'ai décroché un poste de gestionnaire des ventes. J'occupe ce poste depuis plus de 15 années.
Moi et mon mari, sommes arrivés sur Pabu en 2008, afin d'y fonder notre famille. Nos trois enfants y sont nés et y grandissent pleinement. En effet, je suis une maman comblée de voir mes enfants épanouis dans les établissements qu'elles fréquentent quotidiennement et dans leur activité sportive au Tennis-Club et l'école de foot.

Quelles ont été les motivations qui t'ont poussée à être candidate en mars 2021 ?

Après quelques expériences dans le milieu associatif, j'ai eu envie de m'engager pour la commune. Je me suis rapidement intégrée à la nouvelle équipe car j'avais déjà eu l'occasion de rencontrer quelques élus dans le cadre de ma fonction de présidente au sein de l'A.P.E. de l'école du Croissant.

Plus de six mois après ta prise de fonction, as-tu trouvé tes marques ?

De par mon expérience de présidente de l'A.P.E. du Croissant, je suis plus à l'aise dans ma fonction d'adjointe aux affaires scolaires. Je connais bien l'école, son fonctionnement, la direction, le cadre enseignant…J'apprécie aussi de travailler en commission où nous échangeons énormément. Les projets concernant l'extension de l'école du Croissant et le self me tiennent particulièrement à cœur. Les enfants pourront être plus autonomes et je suis impatiente d'entamer ces projets.
Depuis mon entrée en fonction, nous avons vécu deux confinements, il a donc fallu s'adapter très rapidement. En effet, la mise en place du protocole sanitaire des écoles a été un des éléments majeurs. Nous avons recruté 2 emplois civiques pour renforcer les équipes des 2 écoles primaires.

Tu es membre de quelles commissions ?

Je suis présidente de la commission des affaires scolaires et membre des commissions « Personnel », « Proximité et lien social », « Commission Municipale des enfants », « Artisanat Commerce Marché bio Développement durable » et « Culture Bibliothèque et Communication ». C'est beaucoup, mais je souhaitais vraiment m'investir afin d'avoir le plus d'informations possibles sur la vie municipale que je connaissais peu auparavant.

Justement, en tant qu'adjointe aux affaires scolaires, quels sont tes objectifs ?

Il s'agit d'entretenir et de faire évoluer qualitativement tous les domaines, en équipant et en construisant pour répondre aux besoins, tout en tenant compte de l'évolution démographique de notre commune. Ce travail est mené en concertation avec les acteurs principaux, que sont les directrices des écoles, le personnel affecté au groupe scolaire, et bien sûr les parents d'élèves, avec pour seul objectif de garantir aux jeunes Pabuais une vie scolaire la plus agréable et la plus enrichissante possible.

Comment vois-tu l'avenir de la commune de Pabu ?

Il fait bon vivre à Pabu et ma famille s'y sent très bien. A nous de préserver cet environnement et de le développer car la commune de Pabu mérite d'être encore plus connue.

La rédaction

Sandrine Le Fèvre

J'ai 47 ans, je suis née à Pabu puis j'ai grandi à Belle-Isle-en-terre où j'ai effectué toute ma scolarité avant de rejoindre le lycée Auguste Pavie à Guingamp. J'ai deux garçons et je suis aide-soignante depuis 1995 à l'EHPAD Ti an heol à Ploumagoar.
Durant quelques années, j'ai également été secrétaire et arbitre du club de football de Belle-Isle-en-terre.

Pourquoi Pabu ?

J'ai eu un coup de cœur en 2018 pour une maison rue Antonio Vivaldi et comme les échos sur la commune étaient plutôt positifs, je n'ai pas hésité à devenir Pabuaise et aujourd'hui je m'y sens bien.

Quel bilan peux-tu tirer de ton premier conseil municipal

Je suis ressortie du conseil, ravie d'intégrer le groupe. Je souhaite vraiment m'investir et être utile à la population pabuaise.

Quel est ton rôle en tant que conseillère municipale ?

Je suis membre du CCAS depuis février 2021 et j'ai intégré la commission « mobilité, voies piétonnes et pistes cyclables » et la commission « vie associative et sportive ».
Par le passé, j'ai également été vice-présidente de l'amicale laïque de Ploumagoar.

➤ **Pour échanger avec vos élus :**
elus@pabu.bzh - 02.96.40.68.90

LE CONSEIL MUNICIPAL des enfants

Les élections des seize élèves se sont déroulées à l'école du Croissant, l'école du bourg, Skol ar Yezhoù, et l'école Saint-Léonard
Ce groupe a été rejoint par cinq collégiens et une lycéenne volontaire pour les encadrer. La mise en place a eu lieu le samedi 27 février à la mairie de Pabu dans la salle du conseil. Avec l'aide de Jamila Karroumi, Nadine Le Moigne et Aurore Briand, nous leur avons remis à chacun un package qui comprend un dossier conseil municipal, un cahier pour prendre des notes aux réunions, un diplôme de citoyenneté et une écharpe tricolore. Ce conseil a été élu pour trois années scolaires. La première réunion a eu lieu samedi 27 mars. Le Conseil municipal des enfants dispose d'un budget de 3000 € et envisage de mener un projet par an et notamment l'écologie et la sécurité.

Fabienne BROUDIC,
Adjointe enfance et jeunesse

ECOLE DU BOURG

Skol en diavaez / L'école du dehors

Cette année la classe de CE1-CE2 de l'école bilingue a l'opportunité de participer au projet de l'Ecole du Dehors. Ce dispositif a été proposé par le Centre Régional d'Initiation à la Rivière de Belle-Isle-en-Terre. Pour amorcer le projet, la classe a été accompagnée par David Guégan, animateur nature, lors de 5 demi-journées. Les élèves se sont successivement transformés en chercheurs d'or dans le Frout, la rivière en contrebas de l'école ; en artistes pour fabriquer du fusain, faire du land art et du martelage avec des plantes ; en bricoleurs pour réaliser des moulins et les tester dans la rivière ; en ornithologues le temps d'observer les oiseaux à la jumelle et en pêcheurs pour étudier les petites bêtes de la rivière.

Le but de ces interventions est de reconnecter les enfants à la Nature, de leur faire connaître leur environnement proche et leur donner envie de le protéger. C'est également un excellent moyen de favoriser la coopération entre les enfants et d'améliorer le climat de classe. Mais la démarche est plus large et consiste à faire classe dehors de temps en temps, quand la météo le permet ! Un projet d'aménagement des abords extérieurs auquel sont associés les élèves, est en cours avec la mairie.

Un vrai bol d'air en cette période où les pratiques à l'école sont à réinventer. L'adhésion des différents acteurs (équipe éducative, parents, élèves, mairie, Inspection, Eaux et Rivières) a été unanime et a permis le bon déroulement des opérations menées et de celles à venir...

BUDGET 2021
Les Finances de PABU

Sylvie Le Bolloch, responsable de l'urbanisme et de la comptabilité, Marcel Le Foll, adjoint aux finances et Yvon Le Guichard, Directeur général des services.

Le conseil municipal s'est réuni lundi 22 mars pour approuver le compte administratif 2020 et voter le budget primitif en présence de Monsieur GUYOT, Trésorier Principal. Le compte administratif donne l'arrêté des comptes avec les dépenses et recettes de l'année 2020 et doit correspondre au compte de gestion, établi par la perception.

L'exercice se termine par un excédent de 1 179 198.94 € et un déficit d'investissement de 689 269.73 €, ce qui nous donne un excédent de 489 929.11 € que nous reportons en fonctionnement (547 359.86 € en 2020).

M. GUYOT a commenté la situation financière et fiscale de la commune. L'exécution budgétaire de 2020 est conforme aux prévisions en fonctionnement et en investissement. Le fonds de roulement est très correct (676 955 €) et la capacité d'autofinancement se monte à 502 644 €. L'endettement a diminué : 1 186 000 € soit 413 € par habitant (moyenne départementale pour la même strate : 853 €. Les dotations de l'Etat représentent 32 % des recettes.

En fonctionnement, le produit par habitant revient à 712 € (moyenne départementale : 975 €) et les charges à 491 € (moyenne départementale : 723 €).

Concernant les travaux en régie, ils sont estimés à 28 771.54 €, ce qui correspond à 798 heures de travail aux services techniques.

A la cantine, nous avons servi 21 708 repas,(soit 10 000 de moins qu'en 2019) pour un coût de 6.03 € le repas (déficit de 64 320 €, soit 2.96 € par repas). En 2020, la dotation globale de fonctionnement se maintient : 299 004 €. A nouveau, nous avons voté le budget sans augmenter le taux des impôts. Cependant à partir de 2021, la commune ne perçoit plus les produits de taxe d'habitation sur les résidences principales.

La suppression de ce produit fiscal est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur notre commune. Nous avons donc délibéré sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal (20.02 %) et du taux départemental (19.53 %) soit un taux applicable en 2021 de 39.55 %. Le taux de la taxe sur les propriétés non bâties reste inchangé : 57.12 %.

Nous voulons poursuivre les travaux d'investissements et pour les réaliser nous avons dégagé 900 000 € du budget de fonctionnement. Le budget primitif s'équilibre à 3 000 129.21 € en section de fonctionnement et 2 078 521.21 € en section d'investissement.

Les opérations nouvelles (1 080 000 €) auxquelles s'ajoute le report de crédit des restes à réaliser (224 000 €) représentent un programme d'investissement de 1 304 000 €.

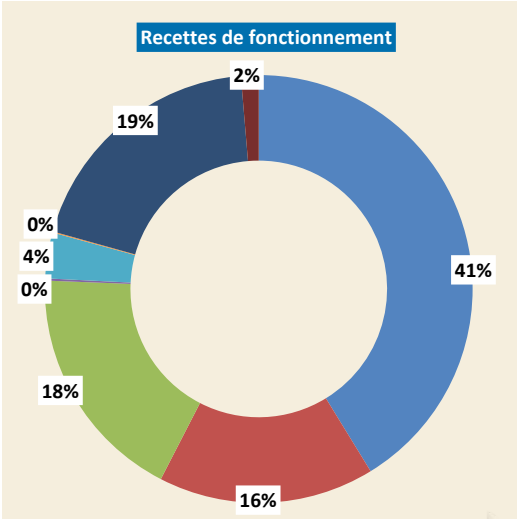

Les projets d'investissement concernent :

Acquisitions foncières - Concessions :	160 000 €
Acquisitions diverses :	120 000 €
Eclairage public :	15 000 €
Voirie – Espaces verts :	286 000 €
Salle polyvalente – Rénovation :	30 000 €
Ecoles :	33 000 €
Ecole du Croissant : travaux :	220 000 €
Espace multisports - le Croissant :	13 000 €
Bâtiments divers :	42 000 €
Accessibilité :	10 000 €
Marché bio :	230 000 €
Eglise :	3 000 €
Terrains des sports :	25 000 €
Médiathèque :	3 000 €
Maison des Potiers :	100 000 €
Terrain multisports du bourg :	11 000 €
Garderie école du bourg :	3 000 €
TOTAL : 1 304 000 €	

Travaux et équipements prévus :

Acquisitions foncières : marché bio- maison des potiers…

Acquisitions diverses : camion – bancs - poubelles – photocopieur- matériel pour les services techniques…

Voirie : rue A. Camus – regards de la Poterie – allées du cimetière – rue de l'Armor et de la Petite Montagne – désherbeur mécanique – liaison douce de la rocade…

Marché bio : Rénovation et extension du bâtiment

Maison des potiers : Rénovation

Salle polyvalente : Rénovation suite à un diagnostic

Ecoles : Matériel pédagogique – plan numérique…

Bâtiments : Mur du cimetière – chauffage de la mairie

Eglise : Eclairage

Terrain des sports : Pare-ballons

Terrain multisports du bourg : Grilles du City Stade

Ecole du Croissant : Salle de sports

En 2020, le montant de nos impôts directs était évalué à 2 428 426 €

PABU : ..... 1 112 235 € (45.80 %)
GPA : ..... 727 231 € (29.95 %)
Département : ..... 514 024 € (21.17 %)
Région : ..... 74 936 € (3.08 %)

Cette année, nous avons voté 23 000 € de subventions aux associations et organismes divers. Ce montant pourra être revu selon les conséquences de la crise sanitaire.

La première tranche des travaux du lotissement se termine avec la voirie provisoire. Nous pouvons dire que tous les lots seront vendus avant la fin de cette année et que les constructions vont démarrer au début de l'été. Au budget, nous avons voté 739 282,48 € en fonctionnement et 292 277.48 € en investissement.

Nous équilibrons le budget sans avoir recours à l'emprunt. Le legs reçu nous permet de prévoir des travaux plus rapidement. Nous remercions la donatrice d'avoir priorisé notre commune et nous utiliserons cette somme à bon escient. La maîtrise des dépenses doit se faire sans impacter le fonctionnement des services rendus à la population, mais nous devons assurer une gestion rigoureuse en période contrainte. La crise sanitaire nous a coûté 34 430 € en 2020.

Pour Monsieur GUYOT, Trésorier Principal, la capacité d'autofinancement est largement positive avec un taux de désendettement de 1.86 an. La présentation rétrospective et prospective de nos finances au travers des ratios budgétaires nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Tous les budgets ont été votés à l'unanimité.

Le Maire, Pierre SALLIOU a conclu la séance en déclarant que nous avons présenté :

- Un budget ambitieux, réaliste pour répondre aux besoins en équipements de la population
- Un budget pour proposer des projets qui se concrétiseront en 2022-2023.
- Un budget pour que PABU reste une ville accueillante, dynamique et attractive.

Marcel LE FOLL,
Adjoint aux Finances et au Personnel

Recettes d'investissement

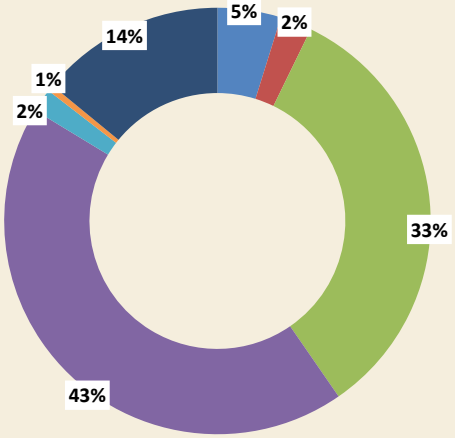

Emprunts :	100 000,00 €
Dotations Fonds divers réserves :	50 000,00 €
Excédent de fonctionnement :	689 269,73 €
Virement de la section fonctionnement :	900 000,00 €
Subventions d'investissement :	36 974,00 €
Opérations d'ordre entre section :	10 000,00 €
Autres immobilisations financières :	292 277,48 €
TOTAL : 2 078 521,21 €	

Dépenses de fonctionnement

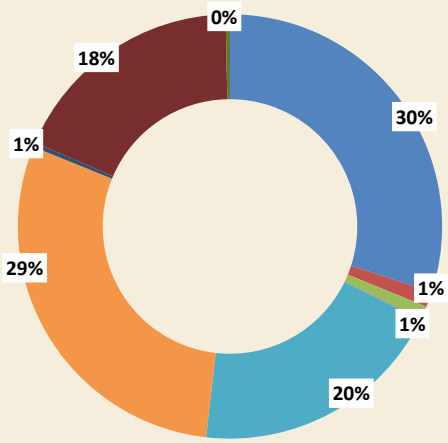

Virement à la section d'investissement :	900 000,00 €
Dépenses imprévues :	35 329,21 €
Charges financières :	30 000,00 €
Charges exceptionnelles :	1 000,00 €
Charges à caractère général :	587 600,00 €
Charges de personnel :	880 000,00 €
Atténuation de produits :	10 000,00 €
Autres charges gestion courante :	546 200,00 €
Opération d'ordre entre section :	10 000,00 €
TOTAL : 3 000 129,21 €	

Dépenses d'investissement

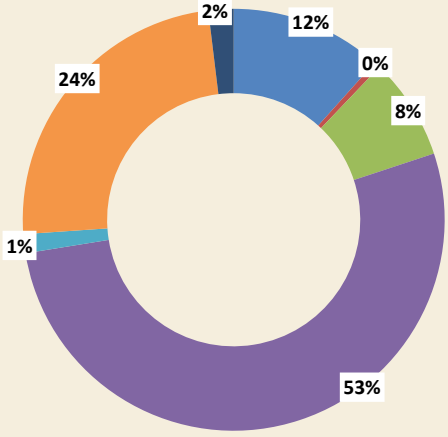

Remboursement d'emprunt :	242 000,00 €
Immobilisations incorporelles :	10 000,00 €
Immobilisations corporelles :	162 000,00 €
Immobilisations en cours :	1 092 000,00 €
Dépenses imprévues :	30 277,48 €
Solde d'exécution :	502 243,73 €
Opérations d'ordre :	40 000,00 €
TOTAL : 2 078 521,21 €	

ETAT CIVIL
de l'année 2020

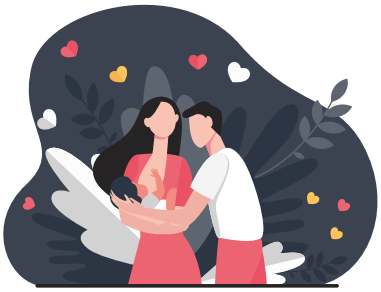

Naissances

Durant l'année 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir 15 nouveaux petits Pabuais, 9 filles et 6 garçons :

Paul HERRY, le 20 janvier
Livia TREMEL, le 23 janvier
Pablo CHESNEL, le 4 mars
Charlie BOTTE, le 11 avril
Albane MORFOISSE, le 13 mai
Eugénie BAZEMONT, le 4 juin
Emma LE PROVOST, le 20 juillet
Candice DEBART, le 31 juillet
Sacha TCHERNOMOROFF, le 13 septembre
Emie VIDAMMANT, le 28 septembre
Martin LE MÉE, le 19 octobre
Siénna LE BAIL, le 20 octobre
Iris BONNAUD, le 21 octobre
Noélia HERRY, le 5 décembre
Loeiz PRUAL, le 27 décembre

15 naissances

Mariages

Nous avons eu le plaisir de célébrer 6 mariages :

Eric LE GUYOT & **Alix LAVILLE,** le 8 août
Bastien FAURIE & **Charline LOHOU,** le 28 août
Charlotte CROIZIER & **Virginie GRIZARD,** le 5 septembre
Thierry CHAPELAIN & **Brigitte LE CUDENNEC,** le 5 septembre
Sulian BACON & **Leslie HEURTEL,** le 3 octobre
Patrice TANAKA & **Aurélie ANDRIEUX,** le 3 octobre

6 Mariages

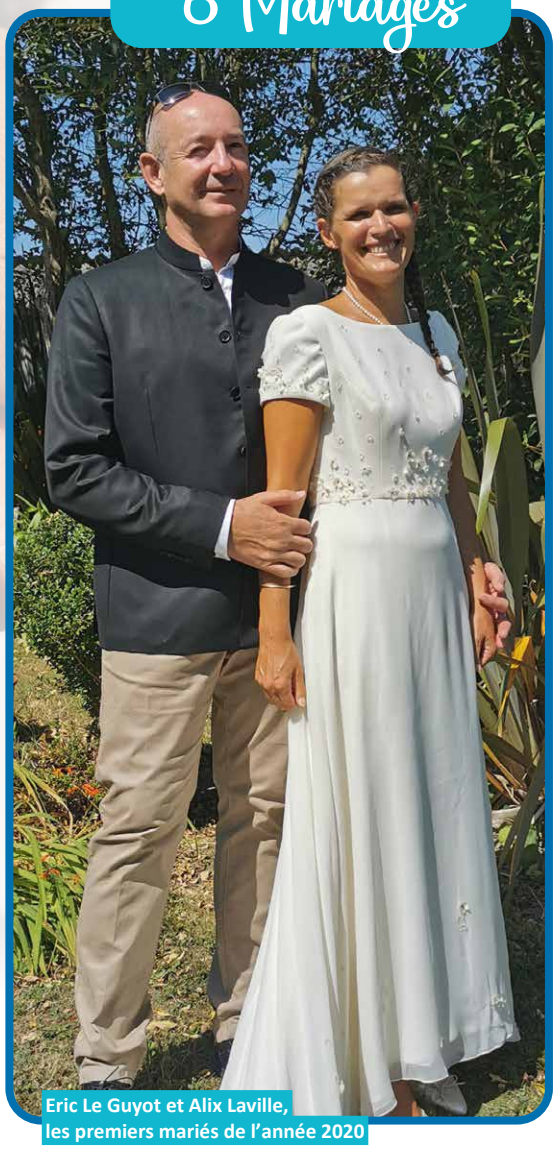

Eric Le Guyot et Alix Laville, les premiers mariés de l'année 2020

PACS

Nous avons enregistré 8 PACS

8 PACS

Décès

60 Pabuais nous ont quittés durant l'année passée.

Jacques KERNEAU, 64 ans, le 3 janvier
Yvette RAOUL, 84 ans, le 5 janvier
Bernard LE QUELLEC, 82 ans, le 9 janvier
Jeannine GELBON, 74 ans, le 12 janvier
Marguerite MORDELET, 91 ans, le 13 janvier
Marie COATLÉVEN, 96 ans, le 14 janvier
Denise SALAÜN, 93 ans, le 20 janvier
Francis LE NÉGARET, 84 ans, le 24 janvier
Jean BOURGÈS, 94 ans , le 30 janvier
Joséphine VISHOUARN, 86 ans, le 3 février
Anne COADOU, 94 ans, le 7 février
Marie LE CAM, 87 ans, le 11 mars
Emma BENSALEM, 78 ans, le 15 mars
Denise GAL, 89 ans, le 27 mars
Lucienne PHILIPPE, 88 ans, le 5 avril
Edith BERVET, 90 ans, le 8 avril
Anne LE NAUTOUT, 88 ans, le 10 avril
Louise LANCIEN, 100 ans, le 11 avril
Roger GOULARD, 66 ans, le 12 avril
Annick POULOUIN, 80 ans, le 22 avril
Denise LECLERCH, 93 ans, le 27 avril
Louise LE DIOURON, 94 ans, e 27 avril
Jacqueline GLORIEUX, 93 ans, le 27 avril
Alain PRIGENT, 63 ans, le 16 mai
Annick LE BARS, 82 ans, le 11 juin
Jacqueline BROCHEN, 94 ans, le 15 juin
Loïc PRIOUX, 59 ans, le 17 juin
Micheline CAHIERRE, 90 ans, le 18 juin
Marie-Thérèse MERCIER, 86 ans, le 29 juin
Gilbert GAREL, 93 ans, le 6 juillet
Francine L'HÉVÉDER, 88 ans, le 9 juillet
Marguerite BOIZARD, 90 ans, le 12 juillet
Louis UNVOAS, 84 ans, le 13 juillet
Jeanne NICOL, 76 ans, le 24 juillet
Marie LE FUR, 77 ans, le 4 août
Anne ANTOINE, 85 ans, le 9 août
Lucie GUÉZEL, 89 ans, le 10 août
Georges FAISANT, 85 ans, le 24 août
Alain JÉZÉQUEL, 66 ans, le 29 août
René LE GUYADER, 82 ans, le 4 septembre
Alain BALEM, 66 ans, le 7 septembre
Daniel LE BOLLOCH, 68 ans, le 7 septembre
Yvon LE BEUSEILLER, 75 ans, le 19 septembre
Marguerite SCIRPO, 83 ans, le 22 septembre
André LE BORGNE, 91 ans, le 4 octobre
Patrick PANNETRAT, 63 ans, le 6 octobre
Henri GRAIGNIC, 71 ans , le 12 octobre
Jeannine MONFORT, 91 ans, le 17 octobre
Eric LEMARCHAND, 61 ans, le 20 octobre
Marguerite LE BIHAN, 87 ans, le 25 octobre
Christiane MORO, 71 ans, le 25 octobre
Joëlle MARZIN, 76 ans, le 7 novembre
Daniel DUCRET, 80 ans, le 8 novembre
Jeanne SÉBILL - 90 ans, le 15 novembre
Françoise DUCHÊNE, 88 ans, le 19 novembre
Augustine AUFFRET, 97 ans, le 23 novembre
Monique LE MEZEC, 87 ans, le 24 novembre
Marie LE FAUCHEUR, 84 ans, le 3 décembre
Louise PIÉRÈS, 95 ans, le 21 décembre
Yves LE HUÉROU, 95 ans, le 25 décembre

Statistiques de l'état civil

Les services de l'état civil ont enregistré 435 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (205 filles et 230 garçons), dont 15 Pabuais (9 filles et 6 garçons).
Nous constatons une légère baisse du nombre de naissances sur notre maternité, puisqu'elles étaient au nombre de 487 l'an dernier.
Pour ne pas déroger aux habitudes, voici le palmarès des prénoms :
Chez les filles, c'est Yuna qui arrive en tête, choisi 6 fois. Viennent ensuite, Jade et Bleuenn, choisis 4 fois.
Chez les garçons, c'est Raphaël qui trône sur le podium, choisi 6 fois. Viennent ensuite Tom et Axel, choisis 4 fois.
Au niveau national, les prénoms préférés des Français ont été Emma et Gabriel.

Ce sont également 6 unions que nous avons eu le plaisir de célébrer, et nous avons enregistré 8 PACS. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples.

Sur cette même période, 60 Pabuais nous ont quittés, décès auxquels s'ajoutent ceux enregistrés au niveau du Centre Hospitalier, et des EHPAD qui en dépendent, soit au total 496 décès. Nous nous associons à la peine des familles concernées.

La Rédaction

URBANISME

L'activité soutenue du service de l'urbanisme démontre une fois de plus l'attractivité de notre commune.
Nous avons en effet traité sur l'année 2020 :

18 demandes de permis de construire dont 10 pour des maisons individuelles ;
Résidence séniors « BABADINE » ;
2 extensions d'habitation ;
1 Box stockage dans la zone de Saint-Loup ;
1 entrepôt avec bureaux dans la zone de Saint-Loup ;
1 auvent pour les services techniques ;
Extension Centre Médico Psychologique ;
Réhabilitation d'une ancienne ferme rue de l'Eglise.

3 permis de démolir

4 autorisations de travaux, en particulier pour le centre hospitalier

43 déclarations préalables (concernant des constructions de moins de 20m²)

74 demandes de certificat d'urbanisme

64 déclarations d'intention d'aliéner (dans le cas de vente de biens) dont :
- 18 pour des terrains
- 44 pour des maisons individuelles
- 2 pour des bâtiments (Hangar marché bio et bâtiment des Capucins)

Bernard HENRY et François LE BRAS
Adjoints à l'état civil et à l'urbanisme

PATRICIA LANGLOIS

chargée de l'accueil et de l'Etat Civil

Patricia Langlois est Officier d'État-civil déléguée depuis plusieurs années. C'est la première personne que l'on voit à la mairie, elle accueille, renseigne et oriente le public.
Quotidiennement, elle rencontre des personnes qui connaissent des changements familiaux. Sa mission : officialiser ces évolutions. Elle constitue les actes d'état civil : naissances, mariages, adoptions, divorces, décès... Elle assure également la tenue des registres officiels de la commune.

Comment es-tu arrivée à ce poste ?

Après des études universitaires, plus précisément, une licence Administration Economique et Sociale, j'ai passé un concours de catégorie C, ouvrant au statut d'Adjoint Administratif. J'ai effectué des remplacements, via le Centre de Gestion des Côtes-d'Armor, sur les communes de Plérin et de Saint-Brieuc, avant d'intégrer ce poste à la mairie de Pabu que j'occupe depuis l'année 2004.

En quoi consiste ton travail au sein de ce service d'État-civil ?

Ma principale mission consiste à recevoir le public qui vient à ma rencontre avec différentes requêtes. À leur demande, je délivre les actes correspondants : naissance, mariage ou décès par exemple et, le cas échéant, je mets à jour le livret de famille.

Je m'occupe également de la partie administrative liée à mon service. J'enregistre les naissances, les reconnaissances, les décès, les mariages et les pacs qui ont lieu sur la commune.

Les naissances et les décès représentent beaucoup de travail, du fait que le centre hospitalier se situe sur la commune.

J'envoie également des documents relatifs à ces changements aux communes de naissance et de domicile, des personnes concernées.

Faut-il posséder certaines qualités pour exercer ton métier ?

Travailler au contact du public implique de la patience, de l'écoute, de la discrétion et d'avoir le sourire.
On peut être amené à traiter des cas particuliers et il est nécessaire de garder son calme pour essayer d'apporter des solutions.
Il faut savoir s'adapter aux différentes situations pour pouvoir trouver la réponse adéquate à une question, un besoin, tout en restant dans le cadre légal.

Qu'est-ce que tu préfères dans ton métier ?

J'aime le contact humain avant tout. L'état civil est un domaine très intéressant et très enrichissant. J'aime mon métier.

La Rédaction

LES PABUAISES au cœur de la vie municipale

Dans le cadre de la journée internationale des droits de la Femme et du Festival Autour d'Elle, la commission communication de Pabu a voulu innover, en terme de présentation et de support, et a choisi de réaliser une vidéo sur le thème des femmes dans la vie municipale pabuaise.

La consultation des archives municipales a permis de rappeler que depuis 1945, 168 conseillers municipaux ont été élus à Pabu dont 38 femmes. La première femme élue au conseil municipal de Pabu est Marie Moisan. Cette célibataire au fort tempérament exercera ses fonctions de conseillère municipale, en faisant partie des commissions d'hygiène et de police du cimetière, de 1947 à 1959. Il faudra, ensuite, attendre 18 ans pour revoir une femme au conseil municipal : en 1977, 4 femmes seront élues dont Marie-Thérèse Golven-Le Roux qui sera nommée première adjointe ; elles participeront à 4 des 10 commissions municipales.
Depuis cette date, les femmes ont été présentes dans chaque mandat municipal et 8 autres occuperont la fonction d'adjointe. Si aucune femme n'est devenue maire de Pabu, il est à noter que lors des élections municipales de 1995, 2 d'entre elles arriveront en tête des suffrages : Armelle Jouannigot et Maryvonne Monnier ; elles œuvreront, notamment, à la mise en place d'un plan-jeunes à Pabu et vont créer l'association « Ty ar re Yaouank » (la maison des jeunes).

Depuis les élections de 2014, et la loi sur la parité de 2013, le maire préside un conseil composé de 11 femmes et 11 hommes.
En 2021, 4 élues Pabuaises ont accepté d'apporter leur témoignage sur leur place de femme dans la vie municipale : Marie-Thérèse Le Roux (élue de 1977 à 1989), Denise Thomas (élue depuis 2001), Nadine Le Moigne et Aurore Briand (élues en 2020).

Nous avons eu le plaisir de présenter cette vidéo en mairie le 13 mars, malheureusement en petit comité mais vous avez pu la visionner sur notre appli ou notre site internet. Vous pourrez également la revoir à partir en scannant le QR-code ci-contre :

Cette vidéo n'a pas vocation à rester dans notre mairie : elle peut servir de support lors de soirées-débats sur la place des femmes dans la vie municipale. Un premier rendez-vous a déjà été pris dans ce sens avec le lycée du Restmeur où une rencontre avec les lycéens est prévue le 25 mai.

Flashez-moi pour revoir la vidéo

Marie-Thérèse Le Roux
(élue de 1977 à 1989)

Denise Thomas
(élue depuis 2001)

Nadine Le Moigne
(élue en 2020)

Aurore Briand
(élue en 2020)

DOSSIER

HISTOIRE DES QUARTIERS : L'Alouette

M. et Mme Le Lay

Jacques Le Lay : c'est avant tout un quartier à vocation résidentielle. Et peu d'entreprises : un entrepreneur en bâtiment qui est parti s'installer à Ploumagoar dans les années cinquante, un électricien qui fut mon premier fournisseur de transistor et d'électrophone, un garage automobile dont on distingue encore aujourd'hui la façade et un horticulteur.

La vie dans le quartier

Jacques Le Lay : lorsque j'étais enfant ou adolescent, nous nous regroupions souvent entre copains et copines. Pas de télévision, pas de smartphone mais des surprises-parties chez l'un ou chez l'autre. Un de nos jeux préférés serait impossible aujourd'hui : descendre la côte de l'hôpital en patins à roulettes avec un bâton pour freiner, basket sur le terrain, du mess des officiers (actuel laboratoire médical), ou jeux à « La petite montagne », à Saint-Léonard, au jardin public ou même sur le toit du lavoir. Nous allions également à bicyclette nous baigner à Milin Pont ou pique-niquer à Koat Liou à Bourbriac. Et les adultes ? Certains participaient aux « coups de feu » chez l'horticulteur comme journaliers aux jardins ou comme amis : dans les serres ou à la cuisine ou comme aides à la confection des gerbes et nids de fleurs. Autre occasion : au pressoir pour faire le cidre. Il y avait entre eux des petites attentions : cresson ou partage de fruits (noix, nèfles, fraises…) Et puis nous avons eu « notre vedette locale » : Bernard Reyt : handballeur puis goal à En Avant. Il venait souvent me voir pour commenter ses matchs.

Les serres de Louis et Léon Le Lay

Jacques Le Lay : en 1880, Louis Le Lay, mon grand-père, est nommé chef jardinier au château du bois de Pommerit-le-Vicomte. Quelques années plus tard, il décide de s'installer à son compte et loue deux hectares à Parc Duval à Pabu et un hectare de la prairie que traverse le ruisseau de la fontaine Sainte-Anne. En 1904, il transfère son activité à l'Alouette. Il était novateur. Il produisait des tomates et des melons qu'il expédiait vers Paris et l'Angleterre puis se spécialisa dans les rosiers. Aidé par son fils Jean puis par mon père il exploite ses serres jusque son décès en 1926. Léon, mon père, prend la suite grâce à l'entente au sein de la fratrie. Il apprend sur le tas et bénéficie de l'aide et des conseils de son frère ainé, ingénieur horticole de la ville de paris. « La paillée » reste pendant toutes ces années la maison familiale par excellence. Ceci explique aussi qu'à partir de 1963, de nouvelles maisons sont construites dans le quartier.

Collection Jacques Le Lay

Archives départementales des Côtes-d'Armor
Fonds Henrard 26 Fi 143

Etienne Bouillé, peintre et photographe, Pabuais de 1889 à 1914

Une autre « vedette locale » a habité dans le quartier l'Alouette : Etienne Bouillé (1858-1933). Marié à une Parisienne, il s'installe en 1889 à Pabu où il photographie et peint notamment des intérieurs de marins Terre-Neuvas. En 1914 il quitte l'Alouette pour s'installer à Perros-Guirec. Un livre édité par les Archives départementales des Côtes-d'Armor lui est consacré.

Jean-Marc Illien

Visite des élus

Samedi 6 mars, Monsieur le Maire et plusieurs élus ont rendu visite aux habitants du quartier de l'Alouette.

Nous avons pu rencontrer Monsieur ILLIEN, musicien, arrangeur, auteur de la musique de films (réseau Shelburn, Le faucon noir…) Nous avons pu admirer le jardin de M. et Mme LE LAY, passionnés de camélias (le jardin en compte 43…) et de philatélie.

D'un jardin, nous avons pu voir les arches de l'Acqueduc.

A part quelques problèmes d'élagage, le quartier (ici, pas de problèmes de vitesse) est calme et agréable et les voisins sont charmants.

Les riverains attendent la fibre dont l'installation interviendra en 2023 – 2024

Denise THOMAS
Adjointe à l'action sociale et la solidarité

Jardin de Mme Le Souder, avec vue sur les arches de l'acqueduc

DOSSIER

Garage Zest Auto d'Armor

Nelly, Raphaël, Paul, Alex et Teddy Lecamus, gérant de l'entreprise Zest Auto d'Armor depuis août 2019.
Une équipe bien connue et appréciée depuis déjà bien longtemps à Pabu.
Un garage toutes marques et toutes assurances qui assure la mécanique, la carrosserie, la peinture et la vente de véhicules neufs et d'occasion.

Bar tabac

Franck Illien

Un vrai petit bar de quartier où tout le monde se connait... Et une affaire de père en fils depuis plusieurs décennies.

Pharmacie de l'Armor

Créée en février 2007 puis transférée au 16 rue de l'Armor en décembre 2009, l'officine de pharmacie, également spécialisée dans la vente de matériel médical est aujourd'hui dirigée par Christine Grenier-Pichon assistée de Patrick et Michèle.

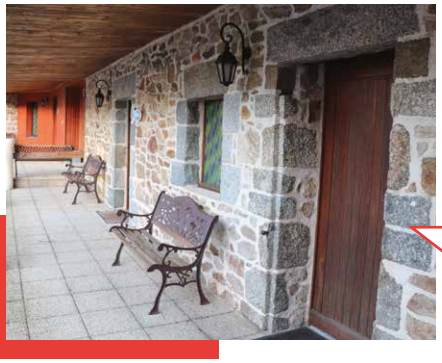

Pompes funèbres Duégain

L'établissement de pompes funèbres et marbrerie Duégain, dirigé par Jean-Yves, Monique Duégain et Fabienne Duégain-Poignonec a établi son siège social au 14 rue de l'Armor à Pabu.
L'entreprise dispose de 3 salons funéraires, de magasins et d'un bureau d'accueil.

A LA RENCONTRE de Clara Placenti

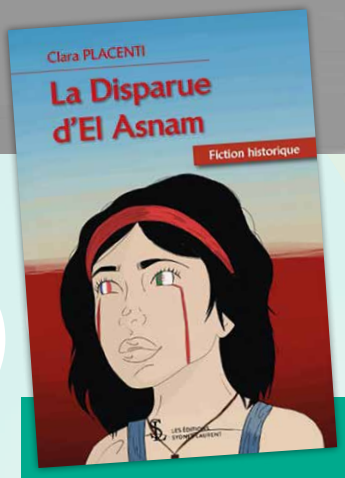

PabuInfos : **Qui êtes-vous Clara Placenti ?**

Clara Placenti : Je suis née à Orléansville (Algérie) en 1956 ; mes parents ont fui la misère italienne pour s'installer en Algérie. Nous sommes partis en 1960 quand la situation est devenue difficile pour les Européens et nous nous sommes installés dans le Nord de la France.

PabuInfos : **Depuis quand écrivez-vous ?**

Clara Placenti : Depuis toujours ! J'ai toujours aimé écrire. J'ai écrit des petits livrets sur l'histoire de ma famille à destination familiale ; j'ai aussi écrit des sketchs, des nouvelles, des pièces de théâtre… J'aime écrire et chanter !
« La disparue d'El Asnam » est mon 1er ouvrage qui a été édité.

PabuInfos : **La disparue d'El Asnam » est une fiction historique dont l'action se déroule en grande partie en Algérie : pourquoi ce choix ?**

Clara Placenti : J'ai eu un déclencheur : les disparus d'Algérie, ces milliers d'Européens et de musulmans qui ont disparu pendant la guerre d'Algérie. Disparaitre c'est pire que mourir…Je voulais aussi parler du Mur des disparus. Je suis partie de là pour écrire une fiction sur fond de réalité historique. Je voulais aussi écrire sur la déchirure qu'il y a eu entre les populations qui vivaient ensemble, en harmonie, en Algérie.
L'aspect historique est fondamental pour moi, je ne sépare jamais le roman de l'Histoire quand j'écris. Il faut comprendre l'Histoire et avoir de l'espoir pour avancer. Je suis archiviste et documentaliste de formation, la recherche fait partie de ma vie ! J'ai fait des recherches sur l'Algérie, contacté des représentants de la FNACA et j'ai visionné des films, des documentaires… Parfois, ça ne fait qu'une ligne dans le roman mais j'ai besoin de comprendre pour écrire. J'aime qu'il y ait un message dans un livre et que le lecteur se pose des questions, ait envie d'en savoir plus.

PabuInfos : **votre ouvrage est empreint d'émotions : est-ce difficile d'écrire ainsi « avec le cœur » ?**

Clara Placenti : Ecrire c'est beaucoup d'émotions, ça fait mal… Ça peut faire pleurer, sourire. Quand on écrit, on se dévoile. Je vis l'histoire avant de l'écrire, les personnages me suivent partout… Ç'est comme s'ils me parlaient et parfois, quand l'émotion est trop forte, il faut sortir, prendre l'air. On dit souvent que la parution d'un livre c'est comme un accouchement : c'est vrai ! La grossesse a été difficile… Mais quelle satisfaction ! Aujourd'hui, quand quelqu'un me dit qu'il a aimé le livre et qu'il a envie de se renseigner sur l'Algérie, je me dis que j'ai gagné mon pari, que c'est pour avoir cette réaction que j'écris.

PabuInfos : **Quels sont vos projets aujourd'hui ?**

Clara Placenti : L'écriture… Encore et toujours ! Je fais des recherches et j'écris sur quelque chose de totalement différent sur le thème des femmes mais je ne vous en dis pas plus pour l'instant !

Propos recueillis par
Nadine LE MOIGNE, conseillère municipale

La disparue d'El Asnam

Après la mort de ses parents en 1914, P'tit Louis décide de suivre son oncle Albert, militaire de carrière, appelé en Algérie pour prendre le commandement d'une caserne, près d'Orléansville. P'tit Louis acquiert une concession et devient un Colon français. La famille de P'tit Louis s'agrandira et s'épanouira dans le bonheur et la tolérance. Mais dans l'ombre, les rebelles indépendantistes commencent à semer la terreur. Ni la seconde guerre mondiale, ni le tremblement de terre de 1954 à Orléansville n'ébranleront l'incroyable force de cette « tribu familiale », unie pour le meilleur et pour le pire…
En 1955, la « guerre est déclarée » Les actions meurtrières des fellaghas se multiplient : attentats, assassinats, enlèvements. La famille de P'tit Louis n'est pas épargnée. Esperanza est enlevée et… disparaît. La famille est touchée en plein cœur. Tout bascule, c'est l'angoisse et l'exode vers la France.
En 1980, un autre terrible tremblement de terre secoue une nouvelle fois Orléansville, rebaptisée El Asnam après l'Indépendance. En même temps, l'espoir de retrouver Esperanza renaît… Une évidence s'impose : il faut retourner en Algérie pour connaître enfin la vérité…

TRAVAUX

Des voies cyclables ont été tracées rue Villeneuve

Les services techniques s'agrandissent et s'équipent d'un nouveau véhicule

Les jeux du parcours accrobranches ont été remis en état

OÙ SONT nos élus ?

Salle des sports d'Uzel

Dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement intérieur de la salle des fêtes et la création d'une salle des sports au Croissant, les membres du conseil municipal se sont déplacés les samedis 20 et 27 mars, en matinée.

Plélo et Uzel

Créées par l'architecte pabuais, Monsieur Grimault, nous avons vu deux magnifiques salles des sports de part leurs conceptions, leurs contenus et leurs fonctionnalités.

À Plélo, la salle de 2260 m² permet de recevoir toutes compétitions sportives dans les domaines du basket, handball, volley et badminton ainsi que 180 spectateurs.

De son côté, la salle d'Uzel est également lumineuse mais plus petite de 1450 m².
De même conception, l'idée du projet de cette salle est la pratique soutenue du basket à un bon niveau.
Un grand merci à tous pour ces matinées enrichissantes et agréables. Remerciements à Monsieur Le Querriou de Pommerit-Le-Vicomte et à Monsieur le Maire de Quemper-Guezennec pour toutes leurs explications, la visite de la place du bourg et de la mairie.

Un remerciement tout spécial pour Monsieur le Maire et son adjoint aux sports d'Uzel pour leur réception conviviale, ainsi que Monsieur Grimault, organisateur de cette matinée.

Bernard HENRY
Adjoint à la vie associative et sportive

Pommerit-Le-Vicomte et Quemper-Guézennec

Nous avons visité deux salles des fêtes.
La salle de Pommerit-Le-Vicomte est très lumineuse du fait d'ouvertures sur le côté.
La scène est profonde et équipée de loges et diverses petites salles sont attenantes (gym, musique et danse).

Salle des fêtes de Pommerit-Le-Vicomte

Celle de Quemper-Guézennec, plus petite, est également fonctionnelle. La partie rénovée est constituée en lattes en bois au mur et sur le bar qui a retenu toute notre attention.

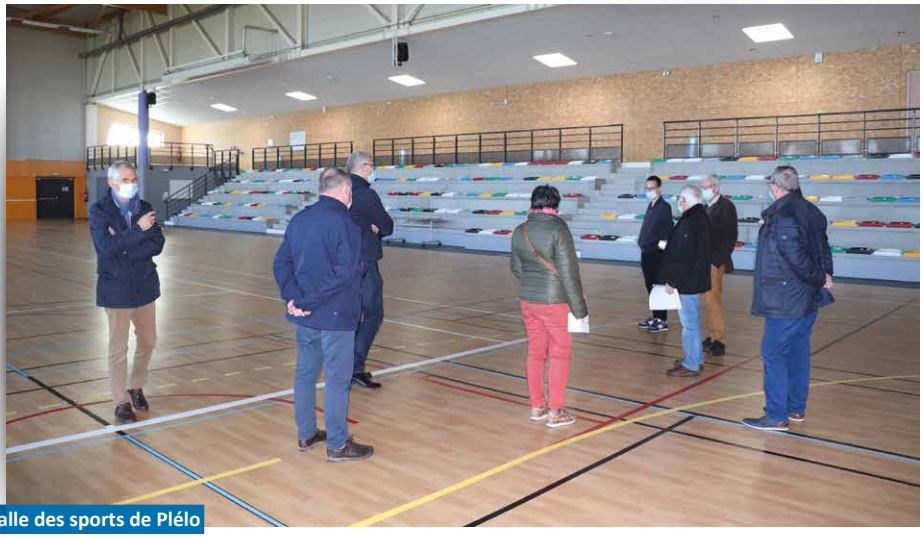

Salle des sports de Plélo

Salle des fêtes de Quemper-Guézennec

AR SKOL...

Tout le vocabulaire lié à l'école (Ar skol) et l'origine du nom des trois principales écoles en langue bretonne.

Karantez...Ecole, écoliers et maîtres d'école

« Ar skol » est un mot féminin, les adjectifs que l'on lui accolera seront donc susceptibles de subir une mutation afin de les accorder. Ainsi **« skol-vamm »** (**« Mamm »** = mère) désigne l'école maternelle.

Ce mot a beaucoup de dérivés par exemple : **« skolaer »** (instituteur) et **« skolaerez »** (institutrice), les plus anciens préfèrent utiliser parfois **« ar mestr-skol »** (**« ar vestrez-skol »** au féminin) : le maitre-sse d'école, « kelenner (kelennerez) ar skolioù » (professeurs des écoles).

« Ar skolidi » : les écoliers (singulier : skoliad-ez) et **« Skolaj »** c'est le collège, **« ar skolajiad »** : le collègien et **« ar skolajidi »** les collègiens.

L'école buissonnière

Peut-être étiez-vous des assidus de **« skol al louarn »** ? Même si ce n'est pas avouable c'est parfois agréable de faire l'école du renard (l'école buissonnière !).

En Bretagne, terre universitaire on peut poursuivre ses études post-bac en allant à la « skol-veur » (= l'université).

Les écoles Diwan, Div Yezh, Divaskell

Pour ceux et celles que ce domaine intéresse, profitons-en pour rappeler que les écoles Diwan sont les écoles immersives en langue bretonne , **« Diwan »** signifiant « germe », la filière bilingue publique est promue, elle, par l'association **« Div Yezh »** (deux langues), et dans l'enseignement catholique c'est l'association **« Divaskell »** (deux ailes) qui oeuvre à la promotion du bilinguisme scolaire breton-français.

« Gwell eo deskiñ mabig bihan eget dastum madoù dezhañ »... mieux vaut instruire son fils que de lui amasser des biens !

DU CÔTÉ de la médiathèque...

Depuis le début de l'année, vous pouvez visualiser l'actualité de la médiathèque sur Instagram. Comment ? En scannant le QR code ci-dessous vous pourrez nous suivre. N'hésitez pas à vous abonner !

MEDIATHEQUEDEPABU

Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous organiserons :

Une séance de dédicace avec Clara PLACENTI : vous pouvez dès à présent emprunter son livre : « La disparue d'El Asnam » Une écriture fine et accessible à tous, ce livre destiné à rendre hommage aux disparus d'Algérie, européens et musulmans...

Nous vous proposerons également l'expérience d'une **sieste musicale** à l'extérieur, soit dans le parc, soit derrière la médiathèque.

Projet d'ouverture sur l'extérieur : nous pensons installer 3 tables et chaises derrière la médiathèque lorsqu'il fera beau temps. Un bel endroit pour profiter d'un instant de bien- être et lire en écoutant les oiseaux, l'eau couler autour de la roue du petit moulin ...

PRATIQUE

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD, pour une durée de 3 semaines pour les livres et 2 semaines pour les CD et DVD.

- Abonnement gratuit pour les enfants de -12ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Abonnement familial: 15 €
- Abonnement individuel : 9 €

Horaires d'ouverture :

- Le mardi de 14h00 à 17h15
- Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
- Le jeudi de 10h00 à 12h00
- Le vendredi de 14h00 à 17h45
- Le samedi de 09h30 à 11h45

Le résultat final du Téléthon est de 77 298 024 euros.

Ce résultat est exceptionnel, vu le contexte sanitaire.

Grâce à vous, à votre mobilisation, cette aventure humaine est un soutien indispensable pour les malades et leurs familles.

Merci aux Pabuais, pour votre participation et votre fidélité.

Merci d'avoir contribué pour la somme de 1745 €

Marie Jo COCGUEN
Conseillère Municipale Déléguée au cadre de vie

AMICALE LAÏQUE de Pabu

Cette année, les vœux échangés ont résonné d'une manière particulière. Un an déjà que nous « surfons » entre confinement et couvre-feu, protocoles sanitaires et gestes barrières… Un an que nous saisissons la moindre accalmie sur le plan sanitaire pour avancer malgré tout, même si de nombreuses activités sont interrompues, annulées, reportées. Nous avons traversé l'année 2020 en nous adaptant aux différents protocoles sanitaires liés au Covid-19, en ayant toujours à l'esprit le bien-être de nos adhérents et bénévoles et en continuant à les accompagner comme nous le faisons depuis 37 ans.

L'Amicale laïque, comme toute association vit au rythme de la crise sanitaire et des annonces gouvernementales. Pas facile dans ces conditions de garder le lien avec ses adhérents-es. Mais chaque responsable de section s'y emploie via le téléphone et les réseaux sociaux. (Malgré une tarification adaptée et encourageante pour cette nouvelle saison, nous enregistrons une baisse des effectifs avoisinant les 13%).

L'arrêt de l'ensemble des activités depuis novembre (hormis le cyclotourisme et le Yoga en visio) a entraîné la mise en chômage partiel, de nos 3 salariés. Le bureau de l'Amicale s'emploie à trouver les aides possibles afin de limiter les pertes d'exploitation de cette saison 2020-2021.

Si la situation actuelle fragilise l'Amicale laïque, elle ne la met pour autant pas en danger ; Dès que le conseil d'administration pourra se réunir, nous pourrons définir les modalités d'aide aux adhérent(e)s n'ayant pu bénéficier que partiellement de leur activité pour cette dernière saison.

Il est bien entendu que les manifestations prévues pour le 1er semestre 2021 sont à ce jour annulées. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine saison (Forum des associations, début Septembre) en espérant que le programme de vaccination contre la Covid 19 puisse fortement atténuer l'impact négatif de cette pandémie et relancer l'espoir de revivre normalement.

Vous pouvez consulter notre site www.amicalelaïquedepabu.fr, il est régulièrement mis à jour.

Prenez soin de vous, à très bientôt

La secrétaire, Maryse IRAND

COMITÉ LOCAL de la FNACA

Si le 58ème anniversaire de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie n'avait pu se dérouler en 2020 en raison de la pandémie, il n'était pas prévu que la cérémonie du 59ème anniversaire se déroule dans cette atmosphère de crise sanitaire sans précédent, avec des restrictions de mouvements qui perturbent la vie …

Néanmoins, conformément aux instructions, le vendredi 19 mars à 10h00 a eu lieu devant le monument aux morts, une cérémonie en comité restreint.

Après la lecture du manifeste du comité national de la FNACA par Joseph Le Gall, le président du comité et le maire Pierre Salliou ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

A l'issue de cette commémoration, le maire a remis l'insigne de porte-drapeau à Henri ANTHOINE et Louis LE FLOUR, anciens combattants et porte-drapeaux du comité de la FNACA.

Cet honneur est une profonde reconnaissance à ces porteurs de mémoire symbolisée par la bannière aux trois couleurs nationales.

Leur mission est de rendre hommage au nom de la Nation française aux combattants et aux disparus.

Le diplôme d'honneur a été remis par le président.

Quant à la reprise de nos activités, nous attendrons les instructions. Dans l'attente, prenez bien soin de vous.

Joseph LE GALL, président

RANDO Pabu

Pour ce N°61 nous avons pensé étendre aux lecteurs du Pabu info ce jeu imaginé, conçu et réalisé par Yves MORICE.

Photo n° 1

Photo n° 2

Photo n°3

Photo n°4

Photo n°5

Puisque ça ne "marche" plus beaucoup depuis un an, je me suis dit que l'on pouvait se rappeler les plaisirs de nos randonnées passées, aussi je vous propose un petit jeu. Sur le document, il y a 10 photos prises lors de sorties organisées par RANDO PABU. Le jeu consiste à :

1- Identifier les 10 communes, lieux de balades, d'où ces photos ont été prises. Attention, pour 2 photos, il s'agit de trouver le nom de hameaux, bien connus et identifiés, même s'ils sont rattachés à une commune voisine.
Bien sûr, pour ceux qui marchent en regardant leurs godasses, ça ne va pas être facile !

2- Prendre la x ème lettre de chaque endroit, comme indiqué dans le tableau qui est à la suite des photos. !
Une petite aide : la photo 4 et la photo 8 vous permettent de trouver la même lettre, qui n'est utilisée qu'une fois, il n'y a donc que 9 lettres à trouver.

3- Les 9 lettres mises dans l'ordre, vous donne un mot, que je définirai comme "ça vous a fait marcher... et vous n'attendez que ça !".

N° de la photo		Lettre à retenir	
Photo 1		9ème	
Photo 2		6ème	
Photo 3		1ère	
Photo 4		4ème	
Photo 5		4ème	
Photo 6		3ème	
Photo 7		3ème	
Photo 8		6ème	
Photo 9		7ème	
Photo 10		1ère	

Le Président
Daniel CHAUSSEC

Photo n°6

Photo n°7

Photo n°8

Photo n°9

Photo n°10

LES AMIS des Potiers de Pabu

Le 16 mars dernier, une douzaine de personnes, représentants de la municipalité et membres de la société civile, s'est réunie à la mairie de Pabu en assemblée générale constitutive d'une nouvelle association dénommée « Les amis des Potiers de Pabu ».

Cette association a pour but d'être une force de propositions dans le projet de restauration de la dernière maison de potiers, datée de 1727, située à Kerez, récemment acquise par la municipalité.

Elle aura aussi pour vocation la création et la gestion d'un petit musée des arts et traditions populaires proche du circuit de randonnée « Chemin des Lavoirs ».

Après présentation et approbation du projet de statuts, un bureau a été désigné par l'assemblée en qualité de premiers membres du conseil : Loïc Frémont, président ; Béatrice Mabin, vice-présidente ; Jean-Pierre Colivet, secrétaire ; François-Xavier Le Baquer, trésorier.

L'association est ouverte à toutes les bonnes volontés qui ont envie d'œuvrer à la conservation et à la mise en valeur de notre patrimoine communal.

L'association a son siège social à la mairie de Pabu. Email : amisdespotiers@gmail.com – Tél. 06 72 73 50 14.

Le président,
Loïc FREMONT

CLUB des Ajoncs d'Or

Vivre (encore et toujours) avec le covid

Une impression de ne plus vivre socialement. Nous avons suspendu nos activités le jeudi 12 mars 2020, date de notre dernière réunion de club. Nos activités sont essentielles pour beaucoup d'adhérents. Terminés les rendez - vous boules, jeux de société et goûters du jeudi après - midi. Terminés également les randonnées un jeudi sur deux, les repas chaleureux, les sorties, les bals, les voyages. Le club c'est aussi la vie inter-associations avec la participation au téléthon, aux actions contre la mucoviscidose, au nettoyage des chemins de randonnées et des allées de boules communales. Toutes nos activités sont essentielles pour beaucoup. Elles amènent de la bonne humeur, de la convivialité... et surtout repoussent cette solitude qui, on le sent bien avec le confinement, a trouvé sa place et pèse lourdement sur le moral de chacun. Pour contrer l'isolement, cette détresse qui s'installe et garder un peu de ce lien qui nous unit, nous prenons des nouvelles des uns et des autres en téléphonant ou en rendant visite aux plus fragiles en mettant des messages sur Radio-Bonheur.
Un vœu : que les activités reprennent au plus vite afin que le moral de chacun retourne au beau fixe, que cette impression de ne plus vivre socialement s'efface et que le retour à une vie normale pointe au bout du tunnel. Nous devons être optimistes et espérer des jours meilleurs..

En 2020 nous avons eu la tristesse de perdre 6 adhérents :
Madame Yvette Raoul, madame Thérèse Vishouarn, monsieur Louis Unvoas, madame Anne Antoine, madame Zénaïde Stéphan, monsieur Daniel Bolloch .

En 2021 : Madame Marie- Claude Gouriou, madame Lucienne Mével, notre trésorier monsieur Yves Boully, monsieur Albert Castel. Décès enregistrés à ce jour le 23 mars .

La présidente
Chantal POULOUIN

PRÉSERVER
les haies et le bocage.... Pourquoi ?

Le bocage et les talus boisés qui délimitent les parcelles agricoles, sont plus que jamais au cœur d'une politique de protection menée par l'agglomération.

Les 9 600 kilomètres de talus boisés recensés sur notre territoire jouent un rôle multiple et précieux : ils influent sur la qualité de l'eau, empêchent le ruissellement et absorbent les potentiels polluants tout en constituant un réservoir de biodiversité et en offrant une protection aux animaux et aux cultures contre le soleil et le vent.
Enfin, les haies signent l'identité paysagère de nos paysages, particulièrement appréciées de nos promeneurs. C'est la raison pour laquelle nous nous indignons vis-à-vis de quelques agriculteurs qui se livrent sans aucune autorisation à l'arasement des talus. Car si la gestion des talus est libre, il est impératif de solliciter une autorisation pour la destruction du talus sachant qu'une compensation sera obligatoire.
Toutes les haies visibles par une photo aérienne du territoire doivent depuis 2015, être conservées, sachant que la répression peut se traduire en pénalités retenues sur les subventions accordées. Sachant aussi que la règle veut qu'un mètre supprimé c'est un mètre replanté.
Les services de Guingamp, Paimpol Agglomération sont au service des agriculteurs qui le souhaitent pour les accompagner dans la gestion de leurs haies et talus.

D'après Simon MÉVEL
Technicien bocage
Tel : 06 87 93 07 19

EXPRESSION de la minorité

Associer la population : une démarche nécessaire

Si la crise sanitaire perdure, un vent d'optimisme souffle tout de même sur notre quotidien. La campagne de vaccination se poursuit, malgré les difficultés qui ont surgi il y a quelques mois sur le plan organisationnel. Nous avions, à ce sujet, défendu la nécessité de mettre en place des actions pour nos aîné(e)s, comme la prise de rendez-vous (ce qui a été fait). L'accompagnement des plus fragiles et des plus vulnérables est une nécessité à nos yeux, particulièrement dans un contexte aussi troublé. Souhaitons dorénavant que les prochaines semaines nous laissent entrevoir la promesse de jours meilleurs...

Le vote du budget primitif s'est déroulé le 22 mars dernier. Comme chaque année, il s'agit de l'un des temps forts de la vie municipale qui permet de dresser la situation financière de la commune et de déterminer les projets d'investissements pour l'année à venir.

Parmi ces projets, l'acquisition et la rénovation du bâtiment jouxtant le marché bio constituent une véritable opportunité pour dynamiser cet espace et offrir des locaux adaptés aux activités qui prendront possession des lieux. L'investissement est d'ailleurs conséquent : près de 200 000 euros, alors que la majorité nous avait assuré que le bâtiment ne nécessitait pas de travaux majeurs lorsque nous nous étions interrogés sur son prix d'acquisition.

La commune va par ailleurs se doter d'une balayeuse. Son coût (environ 80 000 euros) a pu susciter quelques interrogations. Si nous y sommes favorables, c'est à la condition que cet équipement puisse être utilisé de façon régulière, en étant par exemple mis à la disposition d'autres communes sous la forme d'une prestation moyennant remboursement. Mutualiser un tel achat serait pourtant préférable.

Des travaux de voirie sont également prévus. Depuis 2014, nous prônons la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements dans ce domaine. Identifier et prioriser sur six ans les besoins permet de donner une vision prospective, de la lisibilité et participe ainsi à une utilisation efficace des deniers publics.

Force est de constater que les citoyen(ne)s ne sont cependant pas associé(e)s aux prises de décisions. Nous ne pouvons que le regretter.

Suite au legs consenti par une généreuse Pabuaise à la commune, nous défendons l'idée que la population puisse émettre son avis sur les projets qui pourraient voir le jour grâce à ces 580 000 euros. Si des annonces ont déjà été effectuées, nous souhaitons ainsi qu'une consultation soit organisée et ce, d'autant plus que ce legs concerne chacun(e) d'entre nous.

Le groupe
« Energies citoyennes pour Pabu »
Guillaume LOUIS - Christine BECHET
Pierrick GALARDON - Aurore BRIAND
Contact :
Mail : minorite.pabu@gmail.com
Site internet : www.énergies-citoyennes-pabu.fr
Facebook : Energies citoyennes pour Pabu

2 nouvelles enseignes sur la zone de la Saint Loup incontournables pour votre véhicule

© Noémie LEFEVRE

FRANCE PARE-BRISE

02 96 44 09 55

Agréé Assurances, pas d'avances de frais
Interventions sur tous types de véhicules
et tous types de vitrages

SIMPLICITÉ, PROXIMITÉ, SAVOIR-FAIRE.

NOUVELLE STATION DE LAVAGE AUTO, NOUVEAU CONCEPT DE LAVAGE AUTO

Ouvert 24h/24, 7jrs/7

Pistes haute pression pour VL et utilitaires,
portique de lavage anti rayures,
aspirateur, gonfleur…

Possibilités d'achat de clés d'abonnement en ligne :
www.planete-clean.com

LAV'CAR®
Laver sans frotter

© Noémie LEFEVRE

Argoat Solutions Energies

Gilles MOISAN
06 75 39 55 15
02 96 21 18 99

CHAUFFAGE *(fioul, gaz, bois)*
POMPES À CHALEURS
SOLAIRE - POÊLES
SALLES DE BAIN - ÉLECTRICITÉ

RGE Quali Bois 2017 — RGE Quali Pac

Impasse du Cozen • 22200 Pabu
argoatsolutionsenergies@gmail.com

SPÉCIAL ANNONCEURS

Vous souhaitez figurer dans votre magazine municipal de Pabu ?

Contactez Emmanuelle Le Mercier
06 84 46 91 01 ej@roudenn.fr

Soleane

• **Tous transports - Toutes distances**
malades assis-conventionné toutes caisses

06 07 48 41 16

Taxiplus@soleane.bzh

Commune de Stationnement - **PABU**

LONGEARD Philippe

INSTALLATION
DÉPANNAGE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE
ENTRETIEN

7 rue Léon Blum
PABU
02 96 44 08 03

Notaire

Me Julien-Pierre GLERON
4 Place du Champ au Roy
22200 GUINGAMP
07 72 14 68 92
negociation.22064@notaires.fr
http//gleron-guingamp.notaires.fr

159 600 €
Honoraires 6,4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur
(Prix 150 000 € hors honoraires)
Frais d'acte en plus : 12 950 €

Maison à vendre à PABU, Côtes d'Armor.
Maison en parpaings sous ardoises à usage d'habitation composée comme suit :
- Appartement situé au rez-de-chaussée comprenant : cuisine, chambre, salle de douches avec WC, débarras.
- Appartement situé à l'étage comprenant : entrée, cuisine ouverte sur salle/salon donnant sur terrasse, deux chambres, salle de douches, WC.
Garage et chaufferie situés au rez-de-chaussée.

Consommation Energétique : CLASSE ENERGIE D (216 kWh/m².an)
Emission CO² : CLASSE ENERGIE B (8 CO2/m².an)

Nombre de pièce(s) : 4
Nombre de chambre(s) : 3
Surf. habitable env. : 100 m²
Surf. terrain : 621 m²
Etage : 1
Nombre d'étage : 1
Type chauffage : Mixte
Nature chauffage : Electrique, Fuel

Nat' Coiffure

Rd point de Kerhollo
(Près d'Afflelou)
22200 St AGATHON
02 96 44 77 88

Avec ou sans rendez-vous
Du mardi au Samedi

Produits / L'OREAL professionnel
HOMMES • FEMMES • ENFANTS

* Extensions ou perruques sur commande

Permanence téléphonique 7/7 24/24

Ets ROLLAND
POMPES FUNEBRES

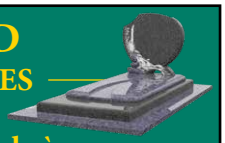

Organisation complète d'obsèques
Contrats obsèques - Devis - Transport de corps toutes distances

Marbrerie funéraire
Tous travaux de cimetière - Caveaux - Monuments - Gravures - Nettoyage

Siège social
Magasin d'articles & monuments
46 rue de l'Armor
22200 PABU (Rd point face à l'hopital)

Chambres funéraires - Salons
10 rue Auguste Pavie - 22200 GUINGAMP
(derrière la mairie,
au coin du jardin public)

02 96 44 02 50 • Fax : 02 96 44 17 77
etsrolland@orange.fr • pfrolland.fr

AMBULANCES - VSL
TOUTES DISTANCES

Transport adapté aux personnes à mobilité réduite

TAXI
Communes de stationnement PLOUMAGOAR et BRINGOLO

SALOMON

02 96 21 33 32 • 07 86 48 19 25
42, rue de Bellevue • PLOUMAGOAR